

***Association Démocratique des Tunisiens en France
(ADTF Ex ATF-Paris)***

***Pour pouvoir voter, nous souhaitons la prolongation des délais d'inscriptions
sur les listes électorales.***

Pour participer au vote aux prochaines élections, les Tunisiens de l'étranger sont appelés à s'inscrire sur les listes électorales en se rendant personnellement aux consulats, dont ils dépendent dans les pays d'accueils, muni de leur carte consulaire, de leur carte d'identité nationale ou de leur passeport.

***L'ouverture de l'opération d'enregistrement a été fixée au 11 juillet 2011 à
08h00 et se terminera le 2 Aout 2011 à 18h00.***

Beaucoup de tunisiens n'ont pas été informés à temps de ces délais d'enregistrement. Nous savons que certains sont déjà partis pour leurs vacances en Tunisie ou ailleurs, d'autres s'apprêtent à y aller. Pour ces raisons, parfaitement compréhensibles, une grande partie de ces populations va être dans l'incapacité d'effectuer les démarches d'inscription pendant la courte période ci-dessus signalée.

Nous constatons une absence d'information sérieuse et inacceptable vis-à-vis de ces populations.

Cette nouvelle occasion historique de la participation des tunisiens à la fondation des bases démocratiques de leur pays ne semble pas avoir été prise à sa juste mesure.

Afin que le vote, en tant que droit et devoir, soit intégré dans la culture citoyenne naissante en Tunisie, nous appelons :

- tout d'abord à l'organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation des tunisiens vivants à l'étranger afin qu'ils participent au plus grand nombre à ces élections.
- L'enjeu est tellement important qu'il est également urgent de penser à la possibilité de prolonger de quelques semaines cette période pour que les tunisiens, de retour de Tunisie ou de leurs lieux de vacances, puissent bénéficier du temps nécessaire afin de s'inscrire sur les listes électorales.

ADTF (Ex-ATF-Paris)
10/07/2011